

### Format

Présentiel ou à distance

### Durée

7 heures (1 jour)

### Dates au choix

24 mars 2022

17 novembre 2022

### Lieu

Cosmed

495 rue René Descartes

Les Ogres de l'Arbois, Bat B

13100 Aix en Provence

### Public

Service réglementaire, R&D

Participants : 10 max

### Prérequis

Connaissances du règlement N°1223/2009

### Positionnement

Questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau

### Moyens mobilisés

Livret pédagogique, PowerPoint, études de cas

### Moyens techniques

Vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel Go to Webinar

### Modalités d'évaluation des acquis

Quiz en début et en fin de formation, enquête de satisfaction.

### Suivi d'exécution

Feuille de présence par demi-journée

### Sanction de la formation

Attestation de réalisation de la formation

### Référent pédagogique et handicap :

Saloua SALHI 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

### Tarifs

Adhérent : 420€ HT – Pers supp : 350€ HT

Non adhérent : 520€ HT

### OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire des allégations.
- Savoir choisir les allégations.
- Appréhender les méthodologies des tests d'innocuité et d'efficacité, preuves des effets revendiqués.

### PROGRAMME

- 1- Contexte réglementaire des allégations des produits cosmétiques
- 2- Contexte réglementaire des tests cliniques pour les produits cosmétiques
- 3- Types de tests cliniques : innocuité, usage, efficacité
- 4- Choix des allégations
- 5- Méthodologies des tests d'innocuité et d'efficacité, preuves des effets revendiqués

### Intervenante

#### Christine BRAUD

Experte en évaluations dermocosmétiques et prestations réglementaires et toxicologiques. Docteur en Pharmacie, D.U. de Phytothérapie et Aromathérapie. Titulaire d'un Diplôme d'Université d'Évaluateur de la sécurité et des risques toxiques pour les produits cosmétiques et les substances chimiques.